

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **127 (2001)**

Heft 19

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

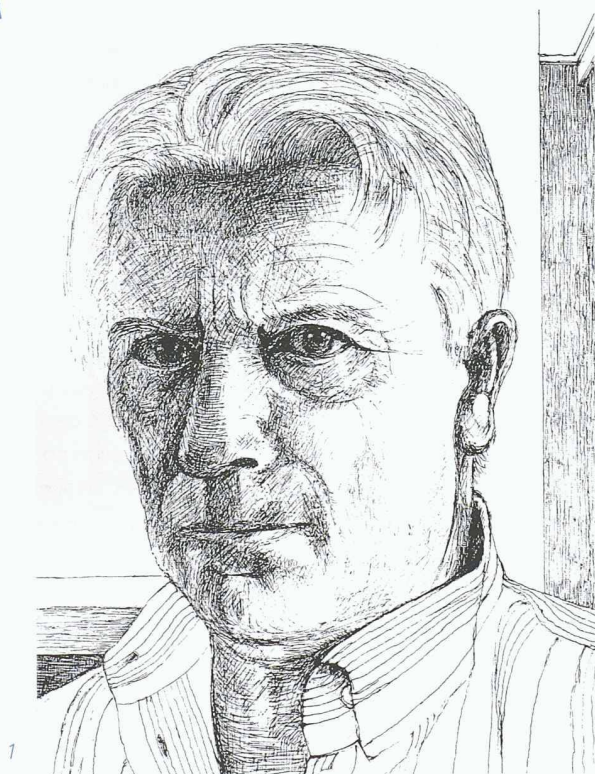
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UN HONNÊTE HOMME S'EN EST ALLÉ



Parmi les tristes nouvelles de ce mois de septembre, il faut encore déplorer le décès d'un citoyen genevois, qui a marqué à maints égards le développement de sa ville et dont le rayonnement s'étendait bien au-delà. Le 5 du mois, Paul Waltenspühl a quitté ce monde, mais il laisse un héritage construit, ainsi qu'une œuvre intellectuelle et pédagogique qui résisteront à l'oubli.

À l'heure où l'on ne parle plus que d'environnement naturel et construit avec l'interdisciplinarité comme défi suprême, le parcours personnel et professionnel de Paul Waltenspühl fait de lui un grand pionnier: s'étant d'abord formé comme architecte (technicum, puis Ecole des Beaux-Arts de Genève), il a ensuite complété cet acquis par le diplôme d'ingénieur civil à l'EPFZ.

En 1992, le livre «Concevoir, dessiner, construire: une passion»¹, écrit par Paul Waltenspühl fut l'occasion pour notre revue de lui consacrer un article² et nous renvoyons à ces sources pour une rétrospective de sa carrière et des multiples projets auxquels il a participé. Nous nous contenterons de rappeler ici que, ancien professeur ordinaire de l'EPUL et de l'EPFZ, architecte FAS et ingénieur civil SIA, Paul Waltenspühl

était membre de la sia genevoise depuis 1947 et qu'il fut le lauréat - en l'honneur de sa contribution à la définition du rôle de l'école dans la ville - de la première distinction décernée par cette section en 1993.

IAS s'associe aux anciens collègues et étudiants de Paul Waltenspühl, ainsi qu'à tous ceux qui ont de près ou de loin bénéficié des apports de ce professionnel passionné par les besoins de la collectivité, pour présenter ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

¹ Un volume relié 23,5 x 30 cm, 256 pages illustrées, éditions *Livre Total SA*, Lausanne, 1990

² Jean-Pierre Weibel: «Architecte et ingénieur - témoin et acteur de la mutation de l'image de Genève», *IAS* 21/1992, p. 413

DÉCÈS DU «PÈRE» DE NOS ROUTES NATIONALES

Le 31 mai dernier à Berne, un homme dont le souvenir mérite quelques lignes dans notre revue nous quittait. Il s'agit de Robert Ruckli, ingénieur civil diplômé de l'EPFZ en 1929, promu Dr ès sc. de l'EPUL en 1942. Entré au service de la Confédération, il eut pour mission, au sein de l'Inspection fédérale des travaux publics, de jeter les bases d'un réseau de routes principales, puis d'autoroutes suisses, comprenant la traversée hivernale des Alpes en tunnels.

Ces études débouchèrent sur la proposition de construction des routes nationales, plébiscitées par 85% de la population lors du vote fédéral de 1958. Le Conseil fédéral confia alors à Robert Ruckli la direction du Service des routes et des digues (SFRD/ASF) et le chargea d'organiser la réalisation de cette nouvelle infrastructure en collaboration avec les cantons qui en restaient les maîtres d'ouvrage. Les travaux d'une commission de planification, représentant les divers besoins liés au trafic, ainsi que les aspects politiques, économiques, juridiques et financiers du projet, aboutirent à l'acceptation par les Chambres fédérales du réseau des routes nationales à construire et à l'adoption de la loi y relative. Les ordonnances d'exécution et les nombreuses directives techniques furent peu à peu élaborées en étroite collaboration avec les associations spécialisées ou compétentes de notre pays: l'Union des professionnels suisses de la route (VSS), la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), et notamment son groupe des travaux souterrains dont Robert Ruckli fut l'un des fondateurs.

Durant ses années à la tête du SFRD (1960-1972) et agissant avec l'entière confiance de son chef, le Conseiller fédéral H.-P. Tschudi, Robert Ruckli a marqué de manière décisive

ve la première phase de la réalisation du réseau routier d'intérêt supérieur. Grâce à son éthique humaniste, à ses capacités multidisciplinaires et à son respect des interlocuteurs cantonaux, alliés à sa ténacité et à la clarté de ses visions, le «patron» de nos routes nationales et principales a donné une impulsion marquante à la réalisation de cette gigantesque œuvre confédérale. Il a également veillé à établir et cultiver les contacts internationaux, tant avec les ministères des pays voisins en vue de l'intégration de nos artères aux réseaux européens, qu'avec les organisations réunissant des spécialistes étrangers, telles l'OCDE ou l'Association mondiale de la route (AIPCR) par exemple.

Ajoutons enfin qu'à côté de son engagement dans les infrastructures routières, l'Office fédéral assumait encore la haute surveillance sur les corrections de cours d'eau et la sécurité des barrages.

Dans son N°19, du 2 mai 1996, notre revue sœur «Schweizer Ingenieur und Architekt» (tec21) avait rendu hommage à Robert Ruckli à l'occasion de son 90^{ème} anniversaire. Ses anciens collaborateurs en font aujourd'hui de même à sa mémoire.

Walter Knobel-Jomini

L'ASEB DEVIENT ENERGIE-BOIS SUISSE

Lors de leur dernière assemblée générale, les membres de l'Association suisse pour l'énergie du bois (ASEB) ont décidé à l'unanimité de rajeunir l'image de leur association en la rebaptisant *Energie-bois Suisse* et en adoptant un logo marquant. Contrairement à l'ancienne abréviation, ce nouveau nom désigne immédiatement l'organisation comme le service de référence pour tout ce qui touche à l'énergie du bois, résumant les activités d'information et de conseil assurées par les collaborateurs basés à Lausanne et Zurich. Pour en savoir plus sur cette forme d'énergie renouvelable qu'est le bois, rendez-vous sur le site Internet <www.energie-bois.ch>.

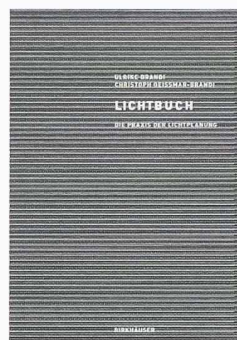
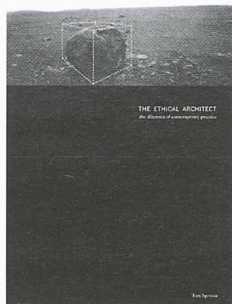
Energie-bois Suisse, Ch. de Mornex 6, 1000 Lausanne, tél. 021/310 30 36

LES SERVICES FÉDÉRAUX DE LA CONSTRUCTION SUR INTERNET

Les spécialistes de la construction et tous les intéressés peuvent désormais obtenir rapidement une foule d'informations à l'adresse <www.admin.ch/kbob>, qui correspond au site bilingue allemand/français de la Coordination des services fédéraux de la construction et de l'immobilier (KBOB).

Dirigée par l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), la KBOB a conçu sa présentation de façon concise, axée sur l'utilité des renseignements proposés. Outre les recommandations de la KBOB – qui peuvent être imprimées comme fichiers PDF – et des liens pour la commande directe des documents diffusés par l'OFCL, le site met à la disposition des utilisateurs une récapitulation de toutes les décisions prises par la Commission fédérale de recours sur les marchés publics depuis 1996 et une simple recherche textuelle amène rapidement l'intéressé à la décision pertinente. Ces services sont complétés par des informations sur l'organisation et la composition de la KBOB, ainsi que par un accès aux bases légales essentielles des domaines concernés.





LICHTBUCH - DIE PRAXIS DER LICHTPLANUNG

Ulrike Brandi, Christoph Geissmar-Brandi

Faisant écho à celui présenté précédemment, le présent ouvrage propose, dans un découpage similaire mais sous une forme plus fouillée, une analyse de la lumière naturelle et artificielle en architecture. Les auteurs, qui dirigent par ailleurs un bureau d'étude spécialisé dans les questions d'éclairage, abordent l'ensemble des aspects d'une mise en œuvre professionnelle de la lumière, qu'il s'agisse d'espaces urbains, de lieux de travail, d'espaces muséographiques, de surfaces commerciales ou de salles de spectacle.

Si les aspects techniques sont abordés de manière détaillée et rigoureuse, on peut néanmoins regretter l'absence d'originalité et de variété dans les diverses solutions proposées. Ainsi l'ouvrage s'apparente-t-il davantage à une monographie consacrée à la production d'un bureau d'étude, bien qu'il se présente comme un traité de portée générale.

Francesco Della Casa

Editions Birkhäuser, Bâle 2001
ISBN 3-7643-6302-9 (Texte allemand)
ISBN 3-7643-6303-7 (Texte anglais), Fr. 118.-, 78 euros

TAGESLICHT IN DER ARCHITEKTUR

Pablo Buonocore & Michael A. Critchley

Issu d'un travail théorique de diplôme à la faculté d'architecture de la Haute école technique de Winterthur, cet ouvrage consacré à la lumière naturelle en architecture se présente comme un manuel destiné aux praticiens, architectes ou maîtres de l'ouvrage.

Il débute par quelques brèves considérations sur l'histoire des connaissances physiques relatives à la lumière, suivies d'un recueil succinct de monuments de l'histoire de l'art occidental et islamique.

Le chapitre principal de l'ouvrage - et sans doute le plus profitable pour une introduction à cette matière - présente une étude comparative de volumes intérieurs éclairés, illustrée de photographies de maquettes renvoyant à des exemples contemporains renommés.

Francesco Della Casa

Niggli Verlag, Sulgen/Zürich 2001
ISBN 3-7212-0377-1 (Texte allemand), Fr. 68.-

Fin de la partie
rédactionnelle

THE ETHICAL ARCHITECT - THE DILEMMA OF CONTEMPORARY PRACTICE

Tom Spector

Cet essai se développe à partir d'un double constat. D'une part, le déclin de la notion de mission morale de l'architecture a atteint son extremum à la fin des années 1970, après que les critiques du mouvement moderne, formulées par Jane Jacobs et Robert Venturi, eurent déclenché une répudiation complète des prétentions morales de celui-ci. D'autre part, l'action anti-trust intentée en 1979 par le Département de la Justice américain contre le code éthique de l'*American Institute of Architects* (AIA) a réduit la profession d'architecte à l'exercice libéral d'une activité commerciale. Dès 1987, l'AIA a entrepris de se doter d'un nouveau code d'éthique formulant un certain nombre de règles à respecter tout en veillant à ne pas établir de restrictions monopolistiques. Cependant, aucun consensus ne s'est dégagé pour définir les valeurs fondamentales de la pratique architecturale, ce qui a entraîné un affaiblissement plus moral qu'économique de la profession.

Selon son auteur, le propos de cet ouvrage n'est pas tant de familiariser les architectes aux rudiments de la philosophie morale que de les faire profiter du fait que cette discipline - après une période de repli sur elle-même sous les assauts de doctrines plus révolutionnaires qui ont marqué le XX^e siècle - s'est à nouveau enrichie et a aujourd'hui regagné une force de proposition qui pourrait être féconde pour la profession. Il admet par ailleurs que la philosophie morale n'a jusqu'ici montré qu'un très faible intérêt pour l'architecture.

Bienvenu dans une époque où l'éthique tient le plus souvent lieu de gadget dans la panoplie du «prêt-à-penser», cet ouvrage apparaît comme une référence essentielle pour qui n'a pas renoncé à considérer la responsabilité sociale de l'architecte.

Francesco Della Casa

Princeton architectural Press, New York 2001
ISBN 1-56898-285-2 (Texte anglais), Fr. 42.-
Distribué par Editions Birkhäuser, Bâle